



Rappel aux clubs de la wilaya

- En prévision du démarrage de la nouvelle saison sportive 2021/2022, l'ensemble des clubs sont informés qu'ils doivent impérativement finaliser leurs dossiers d'engagements (administratifs et financiers) et procéder à leur dépôt auprès du secrétariat de la ligue avant le 28 octobre 2021.

- En cas de dépôt de dossier entre les dates du 28 octobre 2021 au 04 Novembre 2021, les clubs retardataires seront soumis au paiement de dix mille dinars (10.000,00 DA).

NB:

-Les clubs qui n'auront pas déposé leurs dossiers d'engagement au plus tard le 04 Novembre 2021, seront considérés comme étant non engagés.

Le début du championnat saison 2021-2022 est fixé au 19 et 20-11-2021